



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2019-701

10/10/2019

Date de mise en application : 10/10/2019

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 09/11/2019

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un emploi de sous-directeur international au service Europe et International de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur

JORF n°0236 du 10 octobre 2019

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) l'emploi de sous-directeur « International » au service « Europe et International » de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La DGPE pilote pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois, l'action du ministère relative à l'orientation et au développement des productions et des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et, sous réserve des compétences de la direction générale de l'alimentation, à l'environnement. Elle met en œuvre la politique agricole commune. Elle coordonne l'action des directions du ministère en matière de relations européennes et internationales ainsi qu'en matière de relations avec les collectivités ultramarines.

La sous-direction « International » est chargée, en lien avec les autres services du ministère, de définir et mettre en œuvre les politiques du ministère à l'international. Elle coordonne les actions et les moyens mis en œuvre, et anime notamment le comité des agents du MAA positionnés à l'international.

La sous-direction est chargée d'élaborer et de porter les positions du ministère sur les questions relatives à la sécurité alimentaire mondiale, à la transition vers des systèmes alimentaires durables et à la gestion des biens publics mondiaux. Elle développe les actions de coopération internationale institutionnelle du ministère en lien avec les opérateurs ADECIA, France Vétérinaire International (FVI) et Expertise France. Elle accompagne le développement à l'international des entreprises et des filières et met en œuvre, en lien avec Business France et les ministères compétents, la politique gouvernementale d'appui aux exportations agroalimentaires.

Les différentes actions et politiques portées se déclinent à la fois via le développement des relations bilatérales avec les pays tiers ainsi que dans les instances multilatérales, que ce soient les organisations internationales (FAO) ou les enceintes du G7 et G20 « agricoles ».

Le sous-directeur est chargé d'animer les bureaux de la sous-direction et de travailler en coopération étroite avec les autres services de la DGPE, les autres directions de l'administration centrale du ministère et l'ensemble de nos partenaires ministériels et internationaux.

Pour assurer ces missions, le candidat devra disposer d'une connaissance étendue des politiques publiques relevant du champ du ministère et des enjeux de celles-ci ainsi que des politiques européennes et internationales. Le candidat devra en outre justifier de solides aptitudes à la négociation et à la recherche d'accords équilibrés sur des questions complexes. Il devra faire preuve de compétences et d'expérience dans le management des équipes et le travail en réseau et pour cela avoir le goût du contact et des relations publiques. La pratique de l'anglais est un pré-requis. La pratique d'autres langues étrangères serait appréciée.

Préalablement à sa nomination, la candidate ou le candidat retenu devra fournir la déclaration d'intérêts prévue par le décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, par la voie hiérarchique, à la DGPE, à l'attention de Mme Valérie METRICH-HECQUET, directrice générale, 3, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7e) à l'adresse valerie.metrich-hecquet@agriculture.gouv.fr et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78, rue de Varenne, Paris (7e) à l'adresse : claudine.lebon@agriculture.gouv.fr.